

Millésime : 2021 - Feuillet n° _____



DEPARTEMENT DE LA
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 17 JUIN 2021

Délibération n° **DEL2021_06_5**

Intitulé : **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - OM**

Administration générale - Ressources humaines - Modifications du tableau des effectifs

*

L'an deux mille vingt et un, le dix sept juin, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle des Quatre Saisons à Ste Marie des Champs , sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 11 juin 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 11 juin 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 37 Représentés : 6

Présents :

Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Madame Stephanie ETIENNE, Monsieur Arnaud BEUZELIN, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gerard LEGAY, Monsieur Alain LOPEZ, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Mario DEMAZIERES, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BLY, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Monsieur Arnaud MOUILLARD, Madame Marie Claude HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Madame Catherine DUCHESNE, Madame Françoise BLONDEL

Absents :

Monsieur Jean Louis LUC, Madame Dominique TALADUN, Monsieur Laurent BENARD

Absents représentés :

Monsieur Didier TERRIER donne pouvoir à Madame Stephanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE donne pouvoir à Monsieur Dominique MACE, Madame Celine DAMBRY donne pouvoir à Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gerard

CHARASSIER, Madame Regine HAUZAY donne pouvoir à Monsieur Gerard LEGAY, Monsieur Thierry SOUDAIS donne pouvoir à Madame Charlotte MASSET

Administration:

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE, Mick LEROY, Monsieur Sébastien DUARTE.

Madame Natacha BLY est nommée secrétaire de séance.

*

Monsieur Gerard CHARASSIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Changement de filière d'un agent :

L'agent qui occupe actuellement le poste d'ambassadeur du tri est positionné sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe de la filière administrative. En raison de ses missions et notamment dans le cadre du suivi de collecte (afin de s'assurer du suivi des consignes en matière de tri sélectif), il convient d'intégrer cet agent dans la filière technique sur le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe.

En effet, les agents appartenant à la filière administrative ne se trouvent pas couverts en matière d'assurance pour effectuer des missions relevant de la filière technique telle que la collecte.

La modification de cadre d'emploi n'entraîne aucune conséquence sur la rémunération et le coût de l'agent.

Suppression et création de poste :

Un agent du grade d'agent de maîtrise principal quitte la collectivité à compter du 1er juillet 2021. Dans le cadre d'une redistribution des tâches au sein du service, il apparaît aujourd'hui nécessaire de créer un poste administratif en remplacement du poste technique occupé par l'agent quittant le service.

Il convient donc de procéder à une suppression du poste d'agent de maîtrise principal de catégorie C et à une création d'un poste d'adjoint administratif territorial de catégorie C également.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
 vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,
 vu le tableau des effectifs du service ordures ménagères,
 considérant le rapport présenté,
 considérant que le projet

Millésime : 2021 - Feuillet n° _____

A reçu un avis favorable en Bureau du 08/06/2021

Article 1^{er} – de supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.

Article 2 – de créer un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet.

Article 3 – de supprimer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1er juillet 2021.

Article 4 – de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1er juillet 2021 et de dire que ce poste pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel en cas de recrutement de titulaire infructueux.

Article 5 – de dire que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget ordures ménagères.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, ~~Gerard CHARASSIER~~



Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 076-247600620-20210617-DEL20210605-DE

